

09.04.2008 - 09:00 Uhr

Groupe CSS : la tendance est au Managed Care

Lucerne (ots) -

- Indication: Les indices au résultat annuel 2007 peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100003522> -

La CSS Assurance, un des assureurs-maladie leaders de Suisse, présente un exercice 2007 positif: l'excédent global des recettes s'élève à 40.9 millions de francs, le nombre d'assurés a augmenté à 1,24 million (sans INTRAS). Le recours aux modèles de Managed Care se poursuit: un assuré sur quatre à la CSS a conclu une assurance Cabinets de santé ou une assurance du médecin de famille. La CSS continuera à l'avenir à s'engager pour le Managed Care en faveur de ses clientes et clients. En Allemagne, la CSS a pu étendre son action dans le domaine des assurances complémentaires.

Le Groupe CSS clôture l'exercice 2007 avec succès: il enregistre un bénéfice de 40.9 millions de francs. Le combined ratio s'élève à 100.2 %, les prestations d'assurance ont augmenté de 5.4 % pour atteindre 3'092 millions de francs tandis que les primes brutes ont augmenté de 3.2 pour cent et s'élèvent à 3'411 millions de francs.

Diminution des réserves au profit des clientes et clients

Dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins selon la LAMal (CSS Assurance-maladie SA, Arcosana SA, Auxilia Assurance-maladie SA), la CSS présente un volume de primes de 2.46 milliards de francs. L'application de la directive du Conseil fédéral exigeant l'abaissement des réserves dans l'assurance obligatoire des soins a pour conséquence un résultat volontairement négatif de -14.8 millions de francs (année précédente +20 millions de francs). Une partie des réserves a été utilisée pour diminuer le montant des primes. Le taux de réserves du Groupe CSS dans les affaires LAMal s'élève ainsi à 16.3 % fin 2007 (année précédente 17 %). L'abaissement du taux de réserves est aussi prévu pour 2008 et 2009.

Croissance du bénéfice et du chiffre d'affaires dans les affaires LCA/LAA

Dans le domaine des assurances complémentaires selon la LCA et la LAA, la CSS a réalisé un bénéfice de 51.7 millions de francs. L'année précédente, cet excédent était de 47.1 millions de francs. Les primes brutes s'élevaient à 957.3 millions de francs, ce qui correspond à une croissance de 3.5 pour cent par rapport à l'année précédente.

Les Affaires d'entreprises (affaires LCA/LAA) ont augmenté leurs effectifs d'assurés de 16 pour cent au cours de l'année écoulée et comptaient, au 1er janvier 2008, 15'380 entreprises (année précédente 14'780) totalisant quelque 229'400 personnes assurées. Le volume des primes 2007 est passé, pour les Affaires d'entreprises, à 170.2 millions de francs (année précédente 145.7).

La CSS Assurance SA Vaduz, qui propose des assurances complémentaires en Allemagne, a également clôturé l'année avec succès. L'effectif des assurés a décuplé depuis les débuts difficiles en 2006 et compte actuellement quelque 10'000 assurés. Les nouveaux produits lancés en juin 2007 notamment ont trouvé un large écho auprès des conseillers financiers indépendants et de leurs clients. La CSS escompte que l'effectif des assurés aura passé à plus de 20'000 d'ici à la fin de l'année 2008.

Augmentation des assurés AOS

La CSS met en oeuvre ses objectifs de croissance de manière conséquente. La croissance organique et la conservation des clientes et clients existants sont des objectifs stratégiques principaux qui ont été atteints avec succès au cours de l'exercice. En effet, malgré une faible inclination des assurés à changer d'assurance, la CSS a pu accroître ses effectifs en 2007 tout comme elle avait déjà pu le faire l'année précédente. Dans l'assurance obligatoire des soins, le nombre des assurés a augmenté de 1 pour cent au 1er janvier 2008, passant à 1'017'689 (année précédente 1'007'320). Globalement 1.242 million de personnes sont assurées à la CSS (année précédente 1.220 million).

Regroupement avec INTRAS

En novembre 2007, le Groupe CSS et INTRAS Assurances ont annoncé leur regroupement. Les deux entreprises se présenteront désormais conjointement sur le marché. Le regroupement constitue un jalon important dans la stratégie du Groupe CSS. Début février, la COMCO a donné son feu vert pour la mise en oeuvre du regroupement. La CSS attend, dans le courant du mois d'avril, l'aval des autorités de surveillance OFAP et DFI.

Encouragement des modèles de Managed Care

La tendance aux modèles alternatifs d'assurance (Managed Care) dans l'AOS s'est aussi poursuivie en 2007. Au 1.1. 2008, la CSS a étendu son offre avec six nouveaux cabinets HMO. Déjà 264'034 personnes (année précédente 183'191), soit un assuré CSS sur quatre a opté pour un modèle alternatif d'assurance dont font partie l'assurance Cabinets de santé et l'assurance du médecin de famille Profit qui connaît un succès grandissant. La CSS souhaite continuer à encourager les modèles de Managed Care à l'avenir et s'engage pour un système d'assurance-maladie orienté sur la concurrence en faveur des clientes et clients. Une étape importante sur la voie qui mène à une concurrence judicieuse au plan économique est l'amélioration de la compensation des risques qui entrera en vigueur au 1er janvier 2012. Georg Portmann, CEO de la CSS Assurance, en est convaincu: "La compensation des risques affinée encourage les modèles de Managed Care et donc une concurrence judicieuse sur le plan économique dans la gestion des coûts de la santé. C'est la raison pour laquelle la CSS continuera à s'engager fortement à l'avenir pour la promotion de modèles alternatifs d'assurance".

Ce communiqué ainsi que des photos et chiffres sont disponibles sous www.css.ch.

Bref portrait de la CSS

Le Groupe CSS (sans INTRAS) est, avec 1.24 million d'assurés et un volume de primes de 3.41 milliards de francs, le deuxième assureur-maladie de Suisse. Il s'est particulièrement spécialisé dans l'assurance des familles: 280'000 de ses assurés sont des enfants. Dans les Affaires d'entreprises également, il occupe une position de leader: plus de 15'000 entreprises et institutions ont conclu une assurance collective auprès de la CSS. La CSS compte quelque 2'000 collaborateurs répartis dans 186 agences dans toute la Suisse.

Contact:

Céline Reymond
Porte-parole Suisse romande
CSS Assurance
Rue Haldimand 17
1002 Lausanne
Tél.: +41/58/277'63'66
E-mail: celine.reymond@css.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003522/100558720> abgerufen werden.